

La ville d'Ecully



Dimanche 15 septembre, à l'occasion du 1er match de la saison pour les Seniors de l'ARCOL, a été inauguré le nouveau terrain de rugby synthétique.

Situé à côté du terrain d'honneur, ce nouvel équipement va permettre à l'ARCOL, qui accueille plus de 400 adhérents dont une importante école de rugby de plus de 200 enfants, de s'entraîner dans de bonnes conditions quelle que soit la saison.





Traditionnelle coupure de ruban par le maire, Yves-Marie Uhlrich, entouré de (de gauche à droite) Érick Roizard, adjoint à la Qualité de vie, Patrice Verchère, député, Éric Biard, président de l'ARCOL, Damien Jacquemont, adjoint à la Famille et au Sport.



Les jeunes joueurs du club ont ensuite testé le terrain...

C'est un matériau très qualitatif qui a été choisi en concertation avec le club afin d'obtenir le meilleur confort de jeu. Le coût des travaux, qui inclut le traitement des allées d'accès au terrain, est de 800 000 €. Ce nouveau terrain s'inscrit dans le cadre de la métamorphose du site sportif et de loisirs, qui comprend, outre les nouveaux gymnase et centre de loisirs, l'extension et la rénovation en cours de la Maison des Sports, la rénovation du gymnase des Cerisiers et des locaux du club de football, ainsi qu'un aménagement des espaces extérieurs avec des parcs de stationnement paysagers et une voie verte pour piétons et cyclistes.



Ville
d'Écully

MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération

CS 80212

69134 écully Cedex

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h

Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même
horaires sauf lundi : journée continue
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser